

Qu'est-ce que l'Histoire ? Qu'est-ce que la mémoire ?



Ruines de Maillé après le massacre du 25 août 1944
source photo : Inconnu
crédit photo : D.R.



Plaque commémorative à Maillé
source photo : Inconnu
crédit photo : D.R.



Jean-Michel Blanquer

@jmblanquer

Suivre

L'histoire et la mémoire sont indispensables pour préparer un monde où il n'y aura plus de négation de l'homme par l'homme. Le 25 août 1944, à Maillé, l'armée de l'occupant massacrait 124 habitants & détruisait aveuglément le village. Nous le commémorons aujourd'hui avec respect



03:55 - 25 août 2018

Thème 1 introductif – Le rapport des sociétés à leur passé

Chapitre 1 : Les mémoires : lecture historique

Histoire : discipline savante qui se consacre à l'étude du passé, et résultat de cette discipline, c'est-à-dire récit produit par les historiens. L'histoire entretient un rapport qui se veut objectif, neutre et sans passion avec le passé.

Mémoire : rapport subjectif que tout individu ou groupe entretient avec le passé. La mémoire est sélective. À ce titre, elle est elle-même devenue un objet d'étude pour les historiens, qui cherchent à retracer et comprendre ses évolutions.

Comment l'historien peut-il expliquer que l'immédiat après-guerre n'ait pas permis l'émergence de toutes les mémoires ?

Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 ?

Une écriture plus sereine de l'histoire du conflit est-elle aujourd'hui possible ?

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

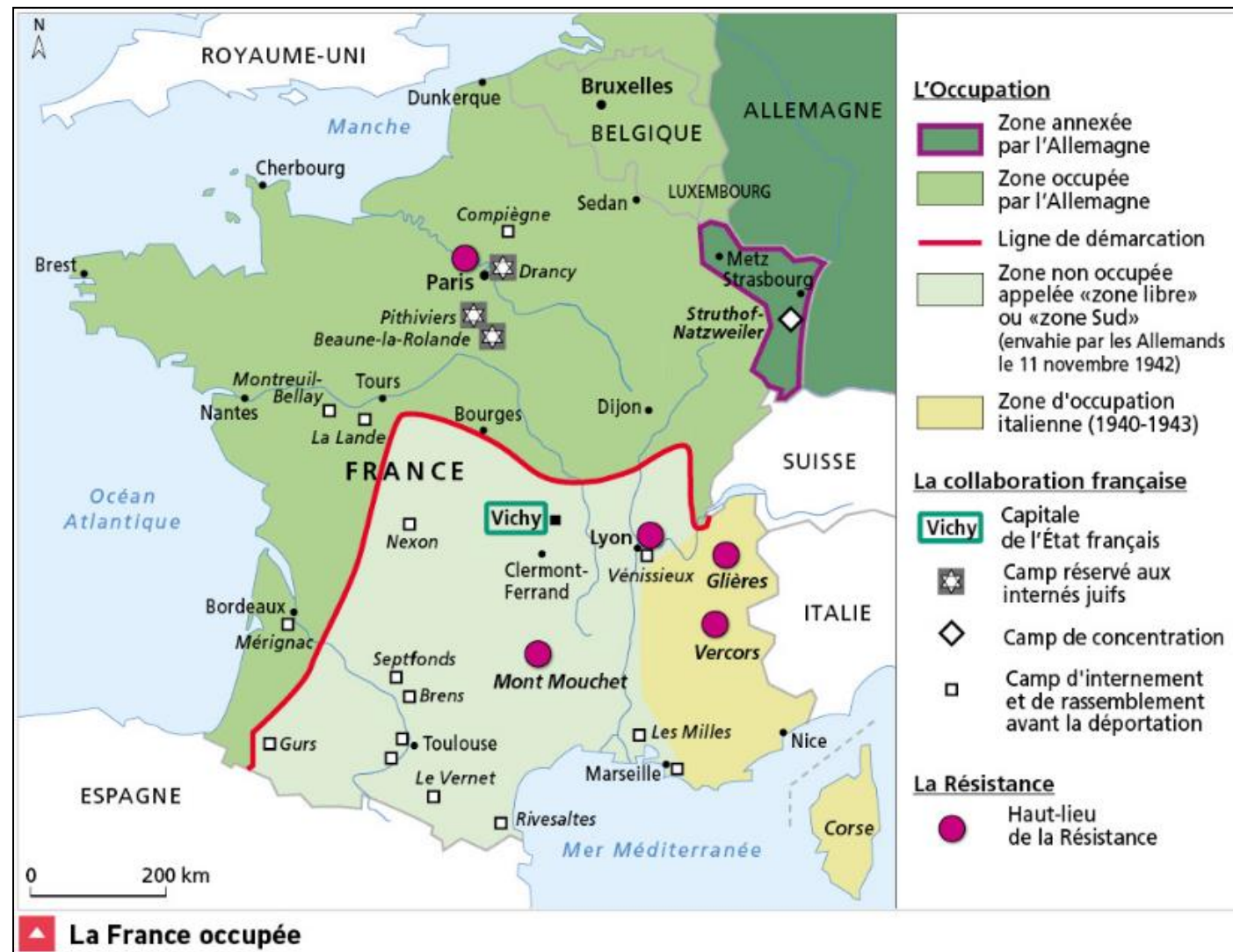
Comment l'historien peut-il expliquer que l'immédiat après-guerre n'ait pas permis l'émergence de toutes les mémoires ?

Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué dans les 25 ans après la guerre ?

1) La création du mythe résistancialiste

Livre p.12-13

a) Pendant la guerre : une France divisée





5 Des Juifs à Drancy après la rafle du Vél'd'hiv (16 au 17 juillet 1942)

Sur décision allemande, la police française arrête plus de 13 000 Juifs, à Paris et dans sa banlieue. Regroupés dans le vélodrome d'hiver, ils sont ensuite envoyés dans le camp de transit de Drancy avant d'être déportés et exterminés à Auschwitz.



2 La libération de Paris (août 1944)

Paris est libéré par l'action de la police parisienne, des résistants de la capitale et de la division blindée du général Leclerc (FFL), qui rejoint Paris le 24 août.

► La collaboration

- Le 17 juin 1940, face à la débâcle de l'armée française, le **maréchal Pétain** appelle à cesser le combat. Nommé **chef de l'« État français » en juillet 1940**, il choisit de satisfaire, voire d'anticiper, les demandes allemandes afin d'assurer à la France une place de choix dans le nouvel ordre européen nazi.
- À cette **collaboration d'État** s'ajoutent d'autres formes de complicité avec l'occupant : entreprises plus ou moins forcées de travailler pour les Allemands, artistes qui se produisent en Allemagne, citoyens qui dénoncent des résistants ou qui, plus rarement, s'engagent idéologiquement en faveur de l'Allemagne nazie.

► La Résistance

- Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance à la radio anglaise un appel à poursuivre le combat contre l'Allemagne. **L'appel du 18 juin** est l'acte de naissance de la **France libre** et de la **Résistance extérieure**.
- En France, la **Résistance intérieure** voit le jour. Dès l'été 1940, des groupes clandestins organisent des filières d'évasion, diffusent des tracts et des journaux ou commettent des sabotages.
- En juin 1941, Hitler, qui avait pourtant signé un pacte de non-agression avec Staline en août 1939, envahit l'URSS. Cette **rupture du pacte germano-soviétique** amplifie l'**engagement des communistes** dans la Résistance.
- En mai 1943, **Jean Moulin**, mandaté par de Gaulle, réussit à coordonner tous les mouvements de Résistance intérieure au sein du **Conseil national de la Résistance**.

Texte de rappel sur 2^{nde} guerre mondiale en France :

- Traumatisme de la défaite de 1940 + occupation ➔ maréchal Pétain : régime de vichy et collaboration.
- 211 000 soldats morts, 330 000 morts civils dont 75 521 Juifs déportés.
- Soutien à Pétain au départ, puis la majorité est attentiste pendant la guerre.
- Minorité de collaborateurs, dont certains pronazis convaincus (environ 55 000 engagés comme miliciens ou dans l'armée allemande).
- Minorité de résistants actifs dont FFI (en 1945, 202 851 Français ont reçu une carte de combattants volontaires de la Résistance), (FFL).

b) A la Libération, « Vichy nul et non avenu »

De Gaulle : Paris libéré

<https://www.dailymotion.com/video/x5x6b6n>



5 De Gaulle descend les Champs-Élysées le 26 août 1944

Lors de la libération de Paris, de Gaulle descend les Champs-Élysées, acclamé par une foule en délire. Il prend la tête du nouveau gouvernement de la France.

“Vers une France unie”, Charles de Gaulle, discours prononcé à Paris le 14 octobre 1944, Paris, Plon, 1970.

« Enfin, nous devons nous unir. Assurément, nous autres, Français, sommes divers à tous égards. Nous le sommes par nos idées, nos professions, nos régions. Nous le sommes par notre nature qui nous a fait essentiellement critiques et individualistes. Nous le sommes aussi, hélas! en conséquence des malheurs que nous venons de traverser et qui nous ont blessés et opposés les uns aux autres. Mais, à part une poignée de misérables et d'indignes, dont l'État fait et fera justice, l'immense majorité d'entre nous furent et sont des Français de bonne foi. Il est vrai que beaucoup ont pu se tromper à tel moment ou à tel autre, depuis qu'en 1914 commença cette guerre de trente ans. Je me demande même qui n'a jamais commis d'erreur ? Il est vrai que certains ont pu céder à l'illusion ou au découragement quand le désastre et le mensonge avaient submergé notre pays. Il est vrai que même parmi ceux qui s'opposaient vaillamment à l'ennemi, il y a eu des degrés divers dans le mérite et la nation doit savoir reconnaître les meilleurs de ses enfants pour en faire ses guides et ses exemples. Mais quoi ? La France est formée de tous les Français. Elle a besoin, sous peine de périr, des coeurs, des esprits, des bras de tous ses fils et de toutes ses filles. Elle a besoin de leur union, non point celle que l'on proclame dans des programmes ou des discours pour la compromettre en même temps par querelles, outrages et surenchères, mais de leur union réelle, sincère, fraternelle. »

Chiffres clés

Les épurations de 1944-1945

Épuration « sauvage » ou « extrajudiciaire » (chiffres estimés)

- Exécutions 9 000
- Femmes tondues 20 000

Épuration légale

- Nombre de dossiers instruits 311 263
- Nombre de procès 127 751
- Peines de mort exécutées 767 (dont Laval)
- Peines de mort commuées 2 086 (dont Pétain)
- Travaux forcés 13 339
- Peines de prison 24 927
- Dégradations nationales 50 233

Henry Rousso, *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, Gallimard, 2001.

Présentez précisément le texte et son auteur et le contexte du document.

Comment De Gaulle décrit-il le comportement des Français pendant la guerre ?

Expliquez le morceau de phrase souligné. Quel lien peut-on faire avec les chiffres du 2^{ème} document ?

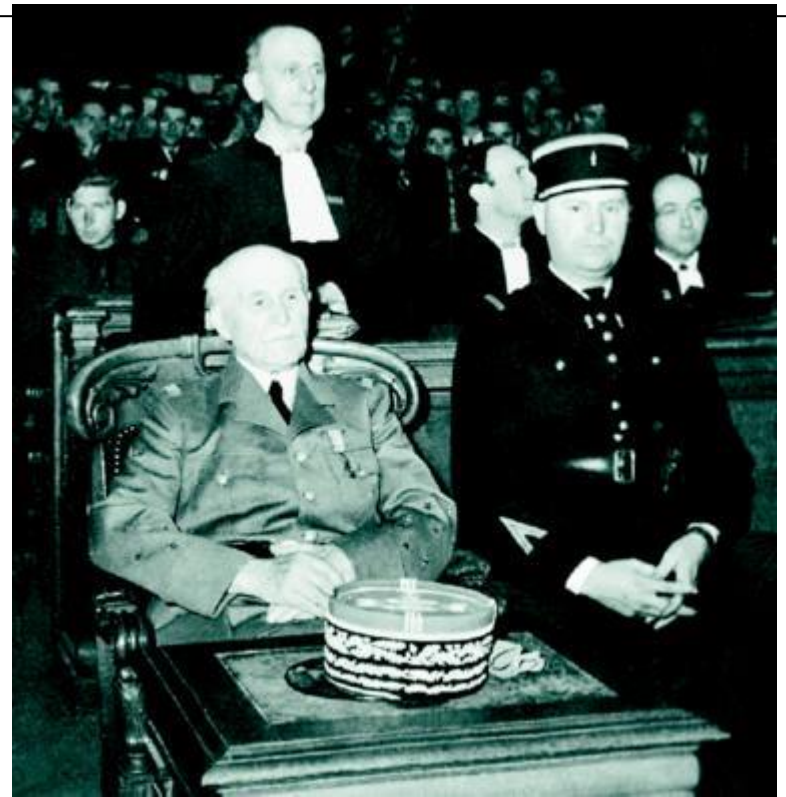
Quel est l'objectif de De Gaulle d'après ce document ?

Dès 1944, lors de la Libération, Charles De Gaulle cherche à rétablir l'ordre républicain. A la tête du GPRF, il décrète que le régime de « Vichy est nul et non avenue », c'est-à-dire qu'il n'a été qu'une parenthèse. L'objectif est de faire oublier la défaite et la division des Français, de restaurer l'unité et la puissance de la France.

L'épuration répond à cette volonté de condamner les traîtres, ceux qui ont collaboré avec Vichy et avec l'ennemi. Elle est d'abord sauvage au moment de la Libération (femmes tondues, lynchage de miliciens → 10 000 exécutions environ). Elle devient ensuite légale : il y a eu 125 000 procès, dont 50 000 sont condamnées pour « intelligence avec l'ennemi », 767 condamnations à mort exécutées (dont Pierre Laval) et environ 2 000 commuées (dont Pétain, gracié par De Gaulle). L'épuration touche les dirigeants de Vichy et les différents corps de l'Etat, mais elle est restée incomplète, la volonté de réunir les Français devant l'emporter.



Femmes françaises accusées de collaboration tondues lors de l'épuration à la Libération en France, Paris, été 1944.
Bundesarchiv



2) La mise en place d'une mémoire officielle



L’Affiche rouge est une affiche de propagande placardée en France à plus de 15 000 exemplaires par le régime de Vichy et l’occupant allemand¹, dans le contexte de la condamnation à mort de 23 membres des Francs-Tireurs et Partisans – Main-d’Œuvre Immigrée (FTP-MOI), résistants de la région parisienne, suivie de leur exécution, le 21 février 1944.

« Strophes pour se souvenir »

Vous n’avez réclamé la gloire ni les larmes
Ni l’orgue ni la prière aux agonisants
Onze ans déjà que cela passe vite onze ans
Vous vous étiez servis simplement de vos armes
La mort n’éblouit pas les yeux des Partisans
Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes
Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants
L’affiche qui semblait une tache de sang
Parce qu’à prononcer vos noms sont difficiles
Y cherchait un effet de peur sur les passants
Nul ne semblait vous voir français de préférence
Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant
Mais à l’heure du couvre-feu des doigts errants
Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE
Et les mornes matins en étaient différents (...)

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s’abattant.

Louis Aragon, « Strophes pour se souvenir », in Louis Aragon, *Le Roman inachevé*, Paris, 1956.

© Éditions Gallimard, 1956

L’affiche rouge de
Léo Ferré, Léo
Ferré chante
Aragon, 1959, tiré
d’un poème
d’Aragon.

ils sont morts pour que vive la France

C'EST PAR DIZAINES DE MILLIERS
QUE LES COMMUNISTES SONT TOMBÉS EN HÉROS
"pour préparer des lendemains qui chantent"

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

qui a le plus fait d'efforts et le plus versé de sang pour délivrer la Patrie
a été appelé par un écrivain de la Résistance

LE PARTI DES FUSILLÉS

Ce Parti veut être et sera

LE GRAND PARTI

DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

ADHÉREZ AU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - 44, RUE LE PELETIER - PARIS 9^{ème}

Dates clés

Le PCF dans la Seconde Guerre mondiale

1939 Interdiction du PCF après l'annonce du pacte germano-soviétique.

1941 Après l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, les communistes organisent des mouvements de résistance en France, dont les FTP.

1941-1944 De nombreux communistes sont arrêtés et exécutés (Gabriel Péri, Guy Môquet, le groupe Manouchian...).

1943 Les FTP rejoignent le CNR de Jean Moulin.

1944 Le PCF entre dans le gouvernement provisoire de De Gaulle.

Doc. 4 L'opposition des gaullistes à la mémoire communiste.

Tout le monde sait qu'il a fallu attendre jusqu'en 1941 et l'agression hitlérienne contre la Russie pour que le parti communiste abandonne sa politique de neutralité envers l'Allemagne nazie. Encore lui faudra-t-il des mois avant que son organisation commence à se manifester. C'est seulement au printemps 1942 que les FTP entrent en contact, par l'intermédiaire du colonel Rémy, avec la France combattante. Le général de Gaulle a rendu, à Rennes, le 27 juillet 1947, un hommage mérité à ceux des communistes qui ont, à partir de ce moment, combattu aux côtés des FFL et des FFC de l'intérieur qui « tenaient le front » depuis 1940. Mais que penser des chefs communistes qui, tandis que ces combattants se sacrifiaient, donnaient tout leur soin au noyautage politique, en prévision de la Libération ? Pour eux, la Résistance n'a été que l'une des phases de leur tactique dans la marche à la dictature. C'est pourquoi, sans jamais nous abaisser à marchander aux résistants communistes de la base, l'hommage qui leur est dû, nous nous refusons à entériner l'imposture inique des chefs communistes qui se font un piédestal de « leurs morts ».

Article non signé paru dans la revue gaulliste
L'Étincelle, n° 16, 9 août 1947.

Confronter deux documents :

- 1) Présentez les deux documents.
- 2) Comment le PCF présente-t-il l'action des communistes dans la Résistance ?
- 3) Comment les gaullistes remettent-ils en cause la manière dont le PCF présente la résistance communiste ?
- 4) En comparant les deux documents, vous expliquerez pour quels enjeux gaullistes et communistes s'affrontent-ils autour de la mémoire résistante ?
- 5) Est-ce que ces deux visions de la mémoire résistante sont incompatibles ?

2 La mémoire communiste

Affiche du parti communiste français, 1945.

a) Le mythe d'une France résistante

Le GPRF est constitué de Résistants issus de toutes les sensibilités politiques mais il est dominé par les gaullistes et les communistes qui contrôlent un grand nombre de mouvements de la Résistance intérieure (FFI, FTP...). Communistes et Gaullistes ont tous deux intérêt à montrer une France unie dans le combat contre l'occupant.

Les gaullistes ont tendance à valoriser le rôle de chef militaire de de Gaulle, l'homme du 18 juin et de la France Libre. Revenu au pouvoir en 1958, de Gaulle cultive ce statut d'homme providentiel.

Les communistes, se présentent comme le parti de la Résistance, le « Parti des 75 000 fusillés » (l'occupant a exécuté 30000 Français, pas tous communistes). Associé au prestige de l'URSS comme vainqueur des nazis, cela lui permet de devenir le 1^{er} parti de France avec de 20 à 25% des voix aux élections. Le PCF a intérêt à cette présentation : il doit faire oublier son attitude de 1939 à juin 1941 en créant des mythes résistancialistes et en valorisant des héros (Guy Môquet par exemple).

Avec la guerre froide, ces deux mémoires deviennent en partie concurrentes.

b) Définition du résistancialisme

1 Le résistancialisme

Regard d'historien

De 1954 à 1971, le souvenir de Vichy se fait moins conflictuel. [...] Les Français semblent refouler cette guerre civile, aidés en cela par l'établissement d'un mythe dominant : le résistancialisme. [...] Il désigne un processus qui a cherché : *primo* la marginalisation de ce que fut le régime de Vichy et la minoration systématique de son emprise sur la société française, y compris dans ses aspects les plus négatifs ; *secundo*, la construction d'un objet de mémoire, la « Résistance », dépassant de très loin la somme algébrique des minorités agissantes que furent les résistants, objet qui se célèbre et s'incarne dans des lieux et surtout au sein de groupes idéologiques, tels les gaullistes et les communistes ; *tertio*, l'assimilation de cette « Résistance » à l'ensemble de la nation, caractéristique notamment du résistancialisme gaullien.

Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy (1944-1987)*, Seuil, 1987.

Le concept de résistancialisme a été défini par l'historien Henry Rousso dans son ouvrage *Le syndrome de Vichy* de 1987. Selon lui, les acteurs de la résistance, en particulier les gaullistes et les communistes, ont volontairement construit une « mémoire collective » visant à présenter la France comme « une nation unanimement résistante ».

Pour Henry Rousso, le traumatisme de la défaite de 1940 et les années noires de la collaboration du régime de Vichy doivent être occultés au profit d'une vision unitaire de la société française qui se présente en 1945 comme la patrie de la Résistance. La collaboration et le soutien populaire dont bénéficia Pétain durant plusieurs années et l'attentisme sont minorés voire effacés. Ainsi donc, durant les 25 années qui suivent la Libération, l'Etat met en avant la mémoire de la Résistance et l'opinion publique adhère massivement à cette vision positive.

c) La mise en place de cette mémoire officielle

p. 15

2 Jean Moulin au Panthéon

André Malraux, ministre de la Culture du général de Gaulle, prononce ce discours lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964.

Lorsque, le 1^{er} janvier 1942, Jean Moulin fut parachuté en France, la Résistance n'était encore qu'un désordre de courage [...]. Certes, les résistants étaient des combattants fidèles aux Alliés. Mais ils voulaient cesser d'être des Français résistants, et devenir la Résistance française. C'est pourquoi Jean Moulin est allé à Londres. [...]

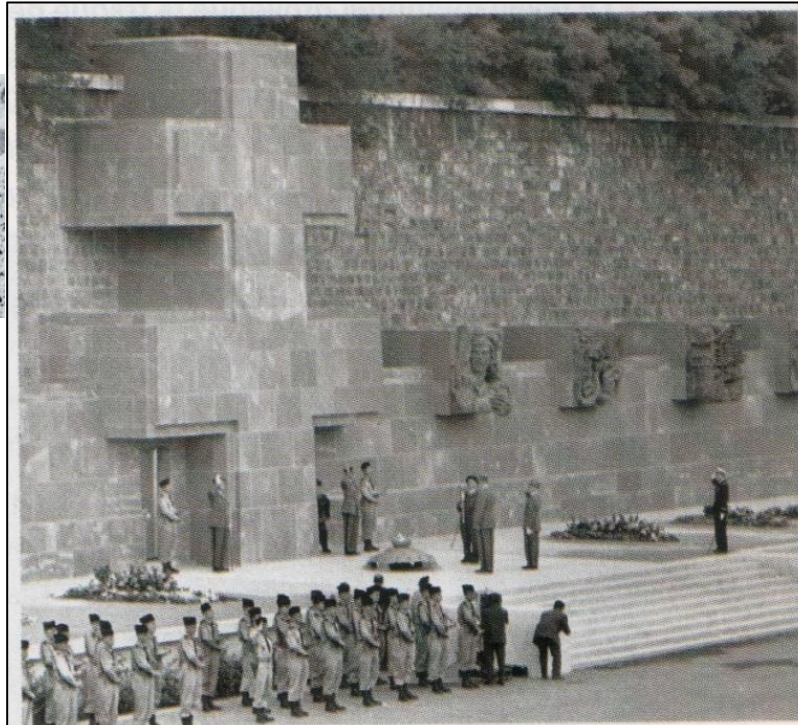
Chaque groupe de résistants pouvait se légitimer par l'allié qui l'armait et le soutenait, voire par son seul courage ; le général de Gaulle seul pouvait appeler les mouvements de Résistance à l'union entre eux et avec tous les autres combats, car c'était à travers lui seul que la France livrait un seul combat. [...]

Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les ton-dus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de « Nuit et Brouillard ¹ », enfin tombé sous les crosses ; avec les 8 000 Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la nuit...

1. Le décret *Nacht und Nebel* (« Nuit et brouillard ») pris par Hitler en 1941 vise les opposants allemands qui devaient être éliminés sans laisser de traces.



<http://www.ina.fr/video/I00013183>



Doc. 4 Le Mont-Valérien, lieu de mémoire de la France combattante.

Le 18 juin 1960, le président Charles de Gaulle préside la cérémonie de transfert des corps de 16 résistants choisis parmi tous les groupes de résistance, dans la crypte du Mémorial de la France combattante. Ce Mémorial est installé au fort du Mont-Valérien (Suresnes) où furent exécutés 1 007 résistants, dont les 23 communistes membres du groupe Manouchian (21 février 1944).

Quelle image de la Résistance est donnée par ces cérémonies et ce monument ?

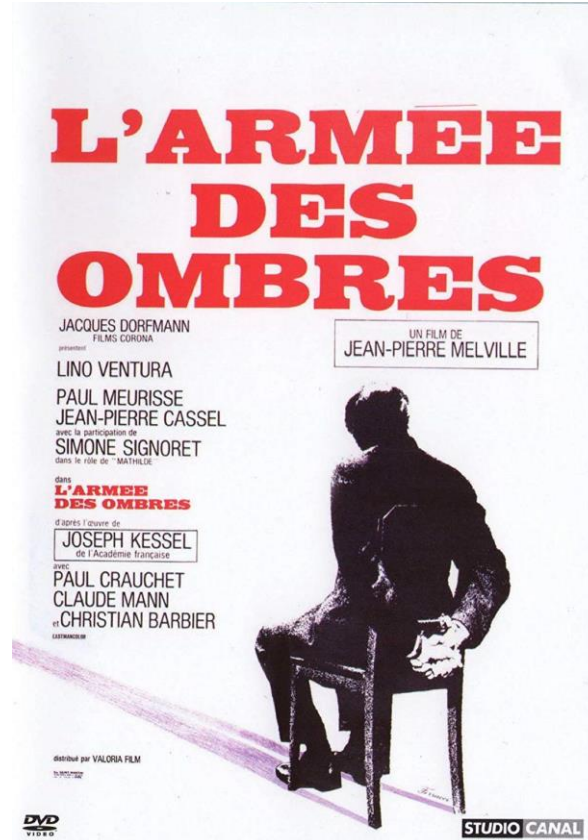
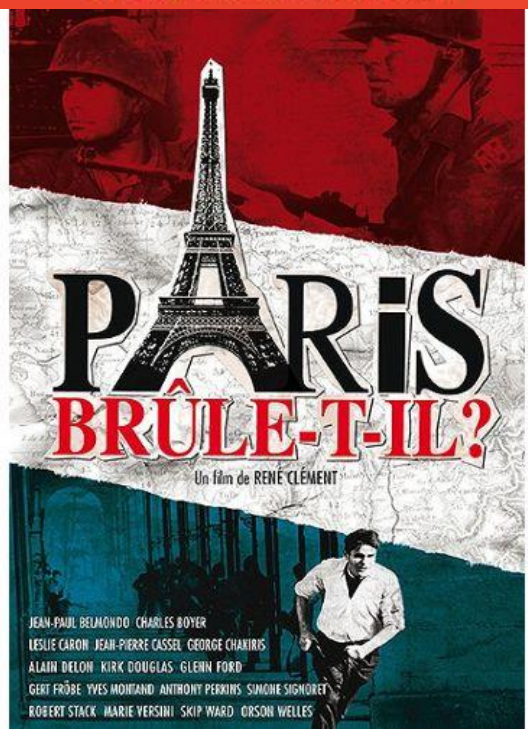
Pourquoi cela alimentait-il le résistancialisme ?

❑ Cérémonies officielles et constructions de mémoriaux pour commémorer les « martyrs » de la Résistance.

Exemple du Mont Valérien : Le fort du Mont-Valérien fut un lieu d'exécutions par les Allemands entre 1941 et 1944 de 1007 résistants et otages.

Dès 1945, de Gaulle organise, chaque 18 juin, une commémoration au Mont Valérien. Devenu Président de la République, de Gaulle fait construire et inaugure le 18 juin 1960 le *Mémorial de la France combattante*.

Jean Moulin au Panthéon : En 1964 a lieu la cérémonie du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon. Célèbre pour avoir joué un grand rôle dans l'unification de la Résistance derrière de Gaulle et être mort sous la torture sans avoir parlé. Il devient en 1964 un héros national. La cérémonie est retransmise en direct à la radio. La même année, est créé le concours national de la Résistance.



<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01207/la-bataille-du-rail-rene-clement-1946.html>

❑ La culture populaire répercute le mythe d'une France unie et résistante.

Un nombre important de livres sont publiés par des résistants ou des combattants de la France libre dès les années d'après-guerre. Des grands écrivains furent des acteurs de la France combattante (André Malraux, Romain Gary).

Le cinéma et la TV relaient cette image héroïque.

Exemples : *La bataille du rail* en 1946 et *Paris brûle-t-il ?* en 1966 de René Clément mettent en scène l'action de la résistance et le sacrifice des combattants.

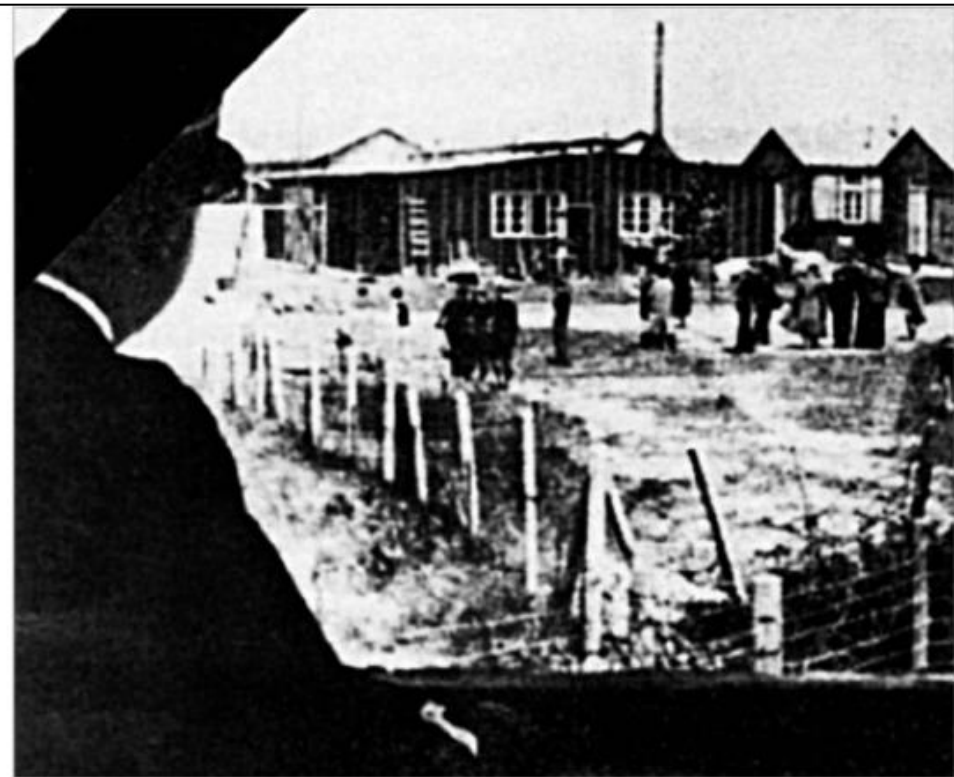
L'armée des ombres en 1969 de Jean-Pierre Melville, adapté de Joseph Kessel, sur un réseau de résistance.

La grande Vadrouille de Gérard Oury en 1966.

Certains films sont plus ambivalents comme *la traversée de Paris* de Claude Autant-Lara en 1956.

3) Une mémoire sélective et d'autres mémoires en retrait

☐ La mémoire de Vichy



1 Le premier documentaire sur l'univers concentrationnaire nazi

Photogramme de *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais (1956) avant (à gauche) et après la censure (à droite).
Un gendarme français garde le camp de Pithiviers, où des juifs sont internés avant d'être envoyés à Auschwitz.

→ Quel est ici l'objectif de la censure ?



Doc. 1 Le procès de Philippe Pétain (juillet-août 1945).

Défendu par M^e Jacques Isorni, le maréchal Pétain se justifie en affirmant qu'il utilisait son pouvoir « comme d'un bouclier pour protéger le peuple français. »

A l'aide des 3 documents, montrez et expliquez pourquoi, après la guerre, la responsabilité de Pétain et de Vichy est minorée.

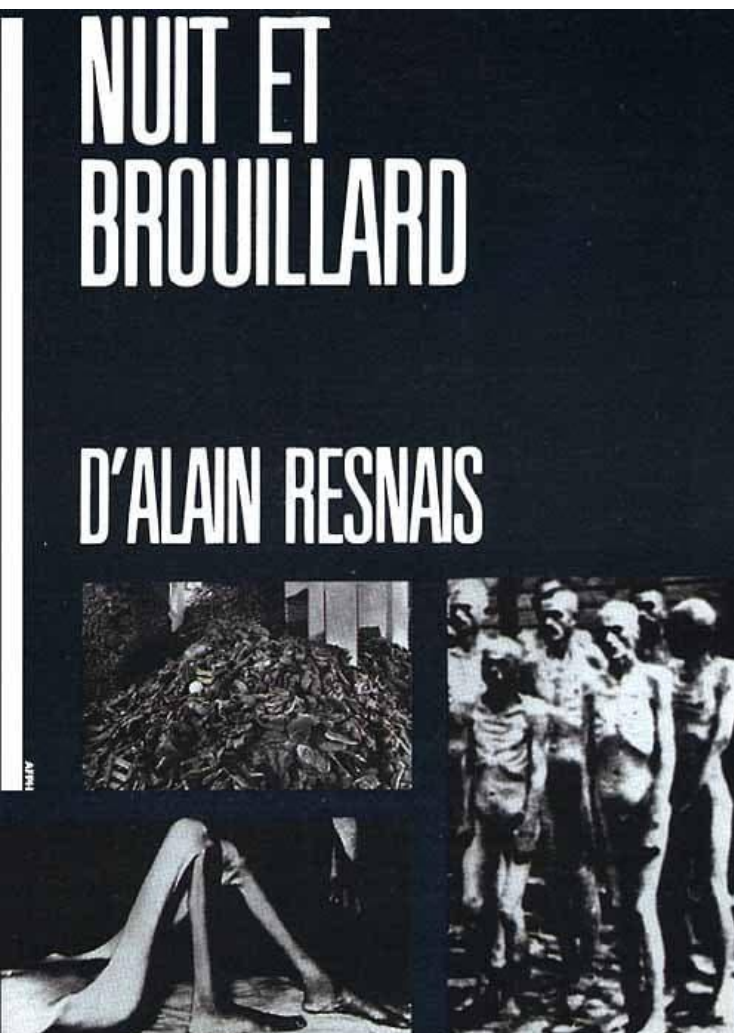
Doc. 2 Robert Aron et la thèse du glaive et du bouclier (1954).

Aucune archive publique n'est accessible avant 1979. Le journaliste Robert Aron écrit une des premières histoires de Vichy à l'aide de témoignages, et des archives des procès de 1945 que les juges lui ont permis de consulter.

Dans une telle disgrâce, si l'on pouvait un seul instant s'arrêter et méditer ce serait pour s'inquiéter que la France, comme seul recours, n'ait qu'un vieillard chargé de gloire, chargé d'années, qui se souvient encore d'avoir appris son catéchisme par les leçons d'un aumônier, vétéran de la Grande Armée. [...] Tous deux étaient également nécessaires à la France. Selon le mot que l'on prêtera à Pétain et à de Gaulle : « le Maréchal était le bouclier, le Général l'épée ». [...] Pour le Maréchal, l'armistice n'était, ne pouvait être qu'une pause [...]. Pour Laval, au contraire, l'armistice devait permettre un retournement des alliances dont Montoire, de façon définitive, allait marquer le début [...]. Laval continue son double jeu, non pas alors par duplicité, mais parce qu'il croit que la situation ambiguë où se trouve la France l'oblige à des efforts apparemment contraires. D'une part, limiter la mainmise nazie sur notre population et sur notre économie. D'autre part, maintenir la France associée à ce Reich dont il imagine toujours qu'il sortira victorieux de la bataille. [...] La plupart [des vichystes], s'ils se sont trompés, ce dont l'avenir décidera, l'ont fait, en tous cas, de bonne foi et dans la conviction sincère qu'ils servaient la patrie.

Robert Aron, avec Georgette Elgey,
Histoire de Vichy (1940-1944), Paris, Fayard, 1954.

- La distinction de différentes mémoires n'est pas faite (anciens combattants, STO, prisonniers...)



- Alain Resnais, *Nuit et Brouillard*, 1956 (documentaire)
Premier documentaire à traiter de la déportation et des camps nazis, sans mentionner cependant la spécificité du génocide des juifs.



3 La mémoire des requis du STO

Affiche de 1945 éditée par la Fédération nationale des déportés du travail (FNDT). Elle rassemble en 1946 entre 400 000 et 500 000 membres.

① Un travailleur forcé (requis du STO). ② Un déporté des camps de concentration. ③ Un prisonnier de guerre (Kriegsgefangener ou KG en allemand).

→ Pourquoi la FNDT édite-t-elle une telle affiche en 1945 ?

Les malgré-nous et Oradour/Glâne : des mémoires qui s'affrontent

p.18

À la Libération, la France reconnaît aux « malgré-nous » le statut d'anciens combattants, notamment pour qu'ils puissent percevoir une pension. Les « malgré-nous » se considèrent comme des victimes de la barbarie nazie et n'acceptent pas d'être mis en cause, notamment lors du procès de Bordeaux en 1953.

Qui sont les « malgré-nous » ?

- **130 000 jeunes Alsaciens et Mosellans** (région annexée au III^e Reich en 1940) incorporés de force dans l'armée allemande en 1942.
- **90 %** sont envoyés sur le front de l'Est, seule une minorité combat à l'Ouest.
- **30 000 morts, 20 000 disparus.**
- **Plusieurs milliers ont été prisonniers** dans le camp soviétique de Tambov, dans des conditions très dures. Le dernier fut libéré en 1955.

1 Les Alsaciens indignés par le procès de Bordeaux (1953)



a. L'Alsace en deuil

Le 15 février 1953, les maires d'Alsace manifestent à Strasbourg devant le monument aux morts de la place de la République.

REPÈRES

Le procès de Bordeaux (1953)

- Le **10 juin 1944**, une colonne de la division SS « Das Reich » massacre la population, pille et incendie le village d'**Oradour-sur-Glâne**, faisant 642 victimes.
- En **1953**, 21 SS sont jugés au tribunal militaire de Bordeaux pour ces faits. Parmi eux, 14 Alsaciens – 1 engagé volontaire et 13 incorporés de force. Ils sont condamnés – le premier à mort, les autres à la prison – mais, au nom de l'unité nationale, l'Assemblée vote une loi qui les amnistie, reconnaissant leur statut de « malgré-nous ».

b. Des victimes incomprises

Ce message de l'association des maires du Haut-Rhin est affiché dans toutes les communes du département le lendemain du verdict.

Nous n'acceptons pas. Toute l'Alsace se déclare solidaire avec ses 13 enfants condamnés à tort à Bordeaux et avec les 130 000 incorporés de force. [...] Elle restera avec eux dans la peine. L'Alsace française s'élève avec véhémence contre l'incompréhension dont ses fils sont les malheureuses victimes.

Pourquoi les « malgré-nous » sont-ils au centre d'un conflit de mémoire ?
En quoi cela montre-t-il les limites du mythe résistancialiste ?

1 En 1945, des survivants sans tribune.

Dès le retour des camps, nous avons [...] entendu des propos plus déplaisants encore qu'incongrus, des jugements à l'emporte-pièce, des analyses géopolitiques aussi péremptaires que creuses. Mais il n'y a pas que de tels propos que nous aurions voulu ne jamais entendre. Nous nous serions dispensés de certains regards fuyants qui nous rendaient transparents. Et puis, combien de fois ai-je entendu des gens s'étonner : « Comment, ils sont revenus ? Ça prouve bien que ce n'était pas si terrible que ça. » Quelques années plus tard, en 1950 ou 1951, lors d'une réception dans une ambassade, un fonctionnaire français de haut niveau, je dois le dire, pointant du doigt mon avant-bras et mon numéro de déportée, m'a demandé avec le sourire si c'était mon numéro de vestiaire ! Après cela pendant des années, j'ai privilégié les manches longues. [...]

Pendant longtemps [les déportés] ont dérangé. Beaucoup de nos compatriotes voulaient à tout prix oublier ce à quoi nous ne pouvions nous arracher ; ce qui, en nous, est gravé à vie. Nous souhaitions parler, et on ne voulait pas nous écouter. C'est ce que j'ai senti dès notre retour, à Milou et à moi : personne ne s'intéressait à ce que nous avions vécu. En revanche Denise, rentrée peu avant nous avec l'auréole de la Résistance, était invitée à faire des conférences. [...] La bonne mesure est impossible à trouver [...]. Parler de la Shoah, et comment ; ou bien ne pas en parler, et pourquoi ? Éternelle question. [Les résistants] sont dans la position des héros, leur combat les couvre d'une gloire qu'accroît encore l'emprisonnement dont ils l'ont payée ; ils avaient choisi leur destin. Mais nous, nous n'avions rien choisi. Nous étions des victimes honteuses, des animaux tatoués.

Simone Veil, *Une vie*, Paris, Stock, 2007.

Simone Veil

Comment expliquer l'indifférence qu'ont rencontré les survivants de la Shoah après la guerre ?

Une vie

Stock

Dates clés

Bilan de la déportation

- 89 390 déportés par mesure de répression dont 42 000 pour faits de résistance : 23 000 survivants.
- 75 000 déportés juifs dont 11 000 enfants : 2 500 survivants et du génocide.

La mémoire de la guerre est sélective. Ainsi, le mythe résistancialiste va conduire à minorer la collaboration et le rôle de Vichy et faire croire que la plupart des Français ont résisté.

Robert Aron, dans son histoire de vichy de 1954 reprend la thèse du « glaive et du bouclier » : de Gaulle et Pétain aurait tous les deux agit pour la France. De Gaulle aurait été le glaive qui allait libérer le pays en continuant le combat, tandis que Pétain, en signant l'armistice et en collaborant aurait protégé les Français en jouant une sorte de double jeu. Sans lui, l'occupation aurait été bien pire. Après la mort de Pétain en 1951, certains ont voulu le réhabiliter d'après cette théorie.

L'Etat va éviter les sujets qui fâchent. La censure du film documentaire *Nuit et Brouillard* en 1956 en est un exemple (on y cache le gendarme français qui surveille un camp dans lequel les juifs sont internés).

Les autres mémoires ont du mal à se faire une place.

- Le discours officiel s'intéresse peu aux déportés, aux victimes de la Shoah.
- La déportation est condamnée et commémorée mais elle « globalise » les victimes : résistants, prisonniers de guerre, STO, tziganes, homosexuels, juifs. (cf. *Nuit et brouillard* ou les camps d'extermination et de concentration ne sont pas différenciés et le mot « juif » n'est prononcé qu'une seule fois).
- Les victimes ne sont pas forcément écoutées (Simone Veil rescapée d'Auschwitz, raconte la difficulté à faire entendre les témoignages des rescapés de la Shoah).
- Le cas des « Malgré-nous » alsaciens, enrôlés de force dans l'armée allemande, dont certains seront coupables de crimes (procès de 1953 du massacre d'Oradour/Glane) montre que les mémoires peuvent s'opposer.
- Il ne pouvait y avoir plusieurs mémoires de la guerre en France. Par ailleurs, on voulait oublier l'horreur des temps de la guerre et de la déportation et « tourner la page ».

II. Le réveil des mémoires depuis les années 1970 ?

Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1970 ?
Une écriture plus sereine de l'histoire du conflit est-elle aujourd'hui possible ?

1) La remise en cause du mythe résistancialiste

Après la démission du général de Gaulle en 1969, on assiste à un renouvellement partiel du personnel politique, moins concerné par la guerre. Les jeunes, après mai 1968, et 25 ans après la guerre, sont moins sensibles au mythe résistancialiste.

Deux œuvres vont apporter un nouveau point de vue et entraîner une rupture dans la mémoire de la guerre :

1) La remise en cause du mythe résistancialiste

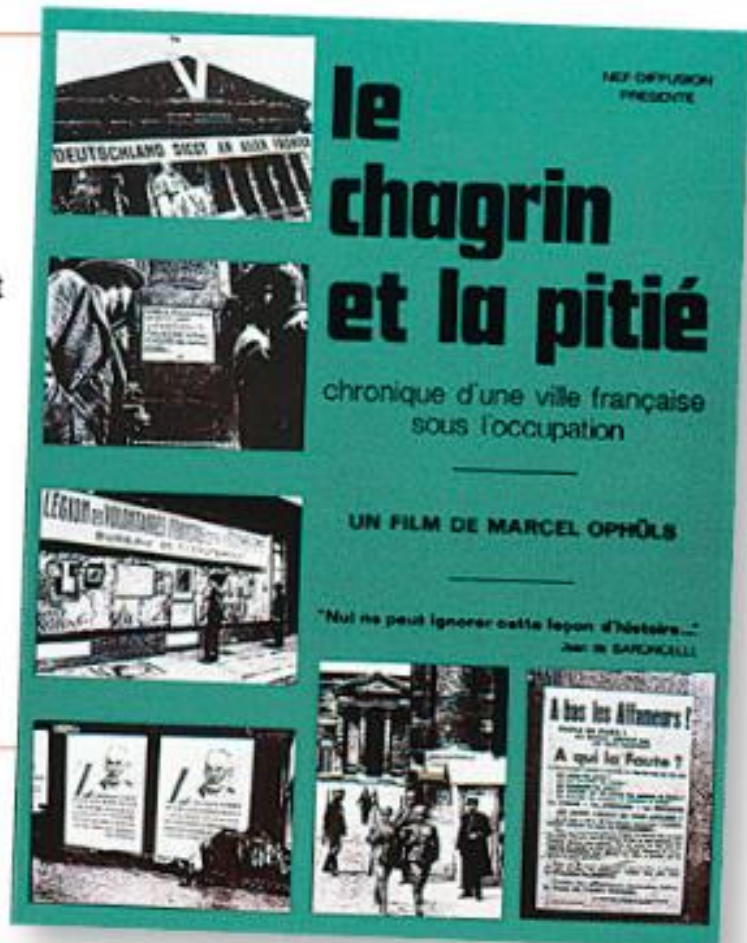
Le Chagrin et la Pitié (1971), un film choc

En 1971, le documentaire de Marcel Ophüls crée l'événement en montrant une France bien peu résistante. L'ORTF refuse de le diffuser, son président affirmant qu'il « détruit des mythes dont les Français ont encore besoin »

<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04001/le-chagrin-et-la-pitie-de-marcel-ophuls.html>

REPÈRES

- **Tourné en 1969**, ce documentaire en noir et blanc, long de 4 heures, dresse le portrait de Clermont-Ferrand pendant la guerre. Il est constitué d'entretiens – d'inconnus comme de personnalités – et d'images d'archives d'époque.
- Le film, sorti en salle en 1971, est nommé pour l'Oscar du meilleur documentaire étranger.



Mettre un extrait significatif :
Générique ?

1 Le témoignage d'un « collabo »

Christian de la Mazière (1922-2006), Français engagé volontaire dans la Waffen-SS, est condamné à 5 ans de prison en 1946 et 10 ans d'indignité nationale. Il est gracié en 1948.

« J'ai été contacté par des gens, de véritables résistants. C'était la période où on cherchait des gens qui en voulaient. C'est vrai, je n'ai aucune excuse. On m'a proposé plusieurs fois d'entrer dans la Résistance. Et dans la Résistance active. » [...]

Est-ce que cela vous gêne si on dit que, pour vous caractériser grossièrement, en 1941 vous étiez un jeune fasciste ?

« Non ça ne me gêne pas. [...] En ce qui concerne les persécutions, [...] je ne veux pas faire celui qui ne savait pas. Je savais. Je savais qu'on arrêtait les juifs. C'est vrai. Je puis vous assurer que je ne pensais jamais, et je n'imaginai jamais, que l'extermination... »

Que ça se terminait à Auschwitz ?

« Jamais. »

Vous pensiez que cela s'arrêterait à une simple mise à l'écart de la vie publique, quoi, au fond ?

« Je pensais qu'ils étaient mis dans des camps, oui, bien sûr. »

Transcription de l'interview menée par André Harris en 1969 pour *Le Chagrin et la Pitié*.

<https://www.youtube.com/watch?v=SLUZ7W0h7CY>

2 L'honneur perdu de la France

Françoise Giroud (1916-2003) a été agent de liaison pour la Résistance pendant la guerre. Écrivaine, femme politique et journaliste, elle fonde L'Express en 1953.

Ce sont les témoins, les protagonistes, qui parlent. Et ce qu'ils disent, eh bien, c'est ce que chacun sait, à la fin ! Que la France, dans son immense majorité, a été pétainiste, c'est-à-dire veule, essentiellement préoccupée, pendant quatre ans, de manger, ternaillée par la « frousse » [...].

Tout le monde le sait, mais il ne faut pas le dire. Le manteau d'hermine que Charles de Gaulle a jeté sur les guenilles de la France doit à jamais dissimuler qu'elle avait perdu non seulement la guerre, ce qui n'est rien, mais l'honneur. Et, que prise en bloc, elle s'en arrangeait assez bien. [...]

Oui, le premier choc est dur. Il faut savoir que, au-delà de 40 ans, personne ne peut voir *Le Chagrin et la Pitié* innocemment. Sans retrouver soit le goût amer de sa propre lâcheté, si l'on fut de la majorité, soit le tremblement de la fureur, si l'on fut des autres.

Françoise Giroud, « Le choc du passé », *L'Express*, 3 mai 1971.

Aide pour répondre à la consigne

- 1 Expliquez en quoi consiste ce film.
- 2 Quelle image de la France de l'Occupation est donnée par le film ?
- 3 Comment Françoise Giroud juge-t-elle le rôle du pouvoir gaulliste à la sortie du film et dans la transmission de la mémoire ?

► Objectif BAC

Consigne : après avoir rappelé le contexte politique et social de l'époque en France, expliquez pourquoi ce film constitue un choc pour les Français et un tournant de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France.

- *Le Chagrin et la pitié* de Marcel Ophüls, 1969 (cinéaste français d'origine allemande). Le documentaire montre la vie à Clermont-Ferrand pendant l'occupation et il révèle que beaucoup de Français étaient pétainistes et se préoccupaient surtout de leur survie quotidienne.

L'image d'une France unanimement résistante est mise à bas par le film. Selon Henry Rousso, « le miroir se brise ». Sans faire l'objet d'une censure officielle, l'ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française) refuse de diffuser le film. Celui-ci sort en salle en 1971 (deux ans après sa réalisation). Il n'est autorisé à passer à la TV qu'en 1981. D'autres films vont suivre qui montrent l'ambiguïté de la période (ex. : *Lacombe Lucien* de Louis Malle en 1974 ou *Papy fait de la Résistance* de Jean Poiré en 1982).

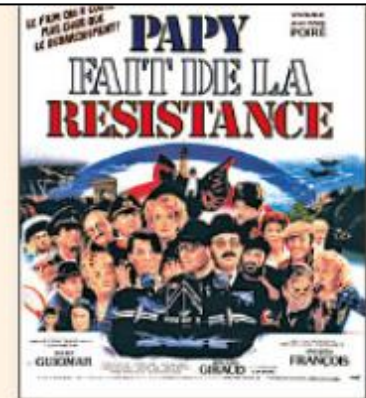


- Louis Malle, *Lacombe Lucien*, 1974 (drame)

Un jeune homme refusé par la Résistance décide de s'engager dans la collaboration. Le désir d'action est plus fort chez Lucien que ses convictions : le film désacralise ainsi l'engagement résistant.

- Jean-Marie Poiré, *Papy fait de la résistance*, 1983 (comédie)

Un film comique et populaire qui démythifie la Résistance en osant se moquer des clichés.



La France de Vichy de Robert Paxton, 1973

Reportage de France 2 du 30
octobre 1997

Questions sur le reportage :

Pourquoi y a-t-il un reportage sur Robert Paxton ce
30/10/1997 ? (2 raisons) ?

Quels changements ont été apportés par le livre de
Paxton dans la connaissance de l'Histoire du régime de
Vichy ?



<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01491/robert-paxton-historien-de-la-france-de-vichy.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=AP75EcjgAEO> France Inter

Doc. 3 Robert O. Paxton et Vichy : l'évolution d'un historien depuis les années 1970.

Avant 1981, R. Paxton travaillait à partir d'archives américaines et allemandes. À partir de 1981, les archives françaises ouvrent aux chercheurs une partie des fonds du régime de Vichy.

J'écrivais à l'époque [en 1972], d'une façon un peu schématique (et faute d'avoir pu accéder aux rapports préfectoraux), que l'opinion française de 1940 était presque unanimement favorable au maréchal Pétain, et celle de 1944 presque unanimement favorable au général de Gaulle. [...] Depuis, l'étude attentive et nuancée que Pierre Laborie a consacré¹ aux rapports de police, aux écoutes téléphoniques et au contrôle du courrier à Toulouse a montré que, dans le cas des Toulousains au moins, les réserves à l'égard du gouvernement de Vichy étaient, dès le début, plus largement répandues que je ne l'avais supposé, et que, dès la fin de 1940, l'opinion publique toulousaine était devenue méfiante à son

endroit. [...] Il vaut aussi la peine de souligner que l'opinion publique a constamment distingué entre le maréchal Pétain et son gouvernement (je l'écrivais en 1972 et Pierre Laborie l'a confirmé). Le durable prestige personnel du Maréchal continuera à légitimer ce que faisait son gouvernement alors que sa politique suscitait depuis longtemps déjà de larges doutes. [...] Dans *La France de Vichy*, j'avais déjà esquissé la thèse que je devais développer par la suite [en 1981] avec Michael Marrus, dans *Vichy et les Juifs* : plus personne ne peut contester que les premières mesures anti-juives de 1940 relevaient d'une initiative purement française, ni que ce soit Vichy lui-même qui a insisté en 1942 pour coopérer à la déportation des Juifs vers l'Est.

1. Pierre Laborie, *L'Opinion publique sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 1990.

Robert O. Paxton, avant-propos à la seconde édition de *La France de Vichy. 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1997 (1^{re} éd. 1972).

Quels éléments nouveaux ont confirmé ou modifié les idées de Robert Paxton entre les deux éditions de son livre ?

Que peut-on en conclure sur le travail des historiens ?

- *La France de Vichy* de l'historien américain Robert Paxton, (1973). Paxton s'appuie sur des archives allemandes et il contredit l'histoire officielle. Il montre que Vichy a collaboré volontairement avec les Allemands dès 1940. Le régime a même parfois devancé les demandes des Allemands. Ainsi, la politique raciale antisémite débute sans demande des Allemands (statut des Juifs d'octobre 1940). Il montre aussi le rôle de l'administration française dans le processus d'extermination. 1942. La thèse « du glaive et du bouclier » est totalement remise en cause.

Les travaux de Paxton provoque l'accélération de la recherche historique et conduisent à une révision des mémoires de la Seconde Guerre Mondiale. Le « temps de l'Historien » semble se substituer au temps des témoins et des acteurs.

En parallèle, va émerger la mémoire juive de la Shoah.

2) L'émergence de la mémoire de la Shoah

❑ Le réveil de la mémoire juive

- Procès d'Adolf Eichmann (organisateur de la solution finale) en 1961 en Israël où 111 survivants témoignent.

Voir + :

https://www.herodote.net/11_avril_1961-evenement-19610411.php

<https://www.dailymotion.com/video/xpgs4h>

- Apparition de thèses négalionnistes : en 1978, dans *L'Express*, Louis Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives de mai 1942 à février 1944 et exilé en Espagne, nie la solution finale (« à Auschwitz, on n'a gazé que les poux »).

Robert Faurisson développe la thèse « d'un mensonge historique », « d'une escroquerie » au bénéfice d'Israël et des Juifs du monde entier.



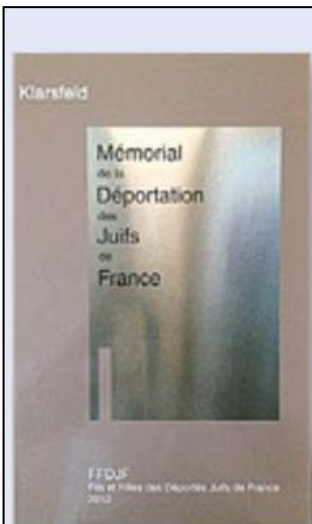
BIOGRAPHIE

Beate et Serge Klarsfeld

Beate, née en 1939 à Berlin, est la fille d'un soldat de la Wehrmacht. Serge, né en 1935 à Bucarest, est le fils d'un juif roumain mort à Auschwitz. Dès les années 1960, avec le soutien de Serge, Beate livre en Allemagne un combat acharné pour empêcher d'anciens nazis d'accéder à des postes importants. Les époux consacrent ensuite leur vie à traquer d'anciens criminels nazis comme Klaus Barbie. Ils fondent en 1979 l'association « Fils et fille des déportés juifs de France », favorisant ainsi la mémoire de la Shoah.

2 L'engagement d'une nouvelle génération

En 1972, Serge et Beate Klarsfeld arborent de fausses étoiles juives à l'enterrement de Xavier Vallat, qui dirigea en 1941-1942 le Commissariat général aux questions juives du régime de Vichy.



• Serge Klarsfeld, *Mémorial de la déportation des juifs de France*, 1978

L'auteur dresse la liste de tous les juifs de France déportés, classés par convois.

- 1964 : la France a adopté une loi rendant les crimes contre l'humanité (selon la définition de l'ONU de 1946) imprescriptibles.
- L'association « les Fils et Filles des Déportés juifs de France » de **Serge et Beate Klarsfeld** est créée en 1979 afin de lutter pour la condamnation des responsables de la déportation. En 1978, Serge Klarsfeld publie *Le Mémorial de la déportation des juifs de France* qui recense toutes les victimes françaises de la Shoah (76 000 déportés juifs).

<https://education.francetv.fr/matiere/epoque-contemporaine/premiere/video/le-memorial-des-enfants-juifs-deportes-de-france>

□ L'affirmation de la mémoire juive

Bande-annonce : <https://www.youtube.com/watch?v=Q9wZMkdIkKg>

Doc. 2 *Shoah* (1985).

Dans *Shoah* il y a des témoins et c'est une autre manière de rendre tangible ce qui s'est passé. On ne peut contester ce que raconte, par exemple, le coiffeur de Treblinka. [...] Cela a été le grand changement apporté par le film *Shoah* dans l'historiographie sur le sujet. Enfin les victimes parlaient et ce n'étaient pas n'importe lesquelles : des déportés des *sonderkommandos* (« commandos spéciaux ») travaillant aux chambres à gaz et aux fours crématoires, qui se trouvaient au dernier stade du processus d'anéantissement et qui étaient les témoins directs du meurtre du peuple tout entier. Les seuls avec les nazis. Ces gens étaient condamnés d'avance et seulement une poignée d'entre eux ont réussi à survivre. Ce sont des gens qui dans le film ne disent jamais « je » mais « nous ». Ils sont les porte-parole des morts.

Claude Lanzmann, « Radiographie de l'Holocauste », *Libération*, 8 août 2007.



Biographie

Claude Lanzmann (né en 1925)

Résistant durant la guerre, devenu professeur de philosophie puis journaliste, écrivain et cinéaste, il collabore avec Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir à la revue *Les Temps Modernes*. En 1985, il réalise un documentaire, *Shoah*, composé de témoignages de survivants des camps, mais aussi de bourreaux et de témoins de l'extermination, sans recours aux documents d'archives.



En quoi ce film est-il révélateur du nouvel intérêt pour les témoins depuis les années 1970 ?

Pourquoi est-ce important pour l'Histoire et pour la mémoire du génocide ?

1^{ère} heure du film : <https://www.youtube.com/watch?v=8XALDqt2Qeg>

Klaus Barbie (1913-1991).



Officier SS, il devient en 1943 chef de la Gestapo de la région lyonnaise. Surnommé le « boucher de Lyon », il fait arrêter de nombreux Juifs et résistants qu'il torture longuement. Réfugié en Bolivie, il est extradé vers la France en 1983, jugé et condamné en 1987 pour crimes contre l'humanité.

René Bousquet (1909-1993).



Secrétaire général de la police de Vichy, il met en place la collaboration de la police française dans le fichage, l'arrestation et la déportation des Juifs de France. Condamné à l'indignité nationale en 1949, il voit sa peine com-

muniée pour faits de résistance. Inculpé en 1991 pour crime contre l'humanité, il est assassiné peu avant son procès.

Paul Touvier (1915-1996)



Chef de la Milice de Lyon, condamné à mort pendant l'épuration, il réussit à prendre la fuite. Dans les années 1970, des victimes déposent plainte contre lui pour crimes contre l'humanité. Malgré l'aide de filières liées à l'Eglise catholique, il est arrêté en 1989. Après avoir

bénéficié d'un non-lieu, il est rejugé en 1994 sur de nouvelles preuves, et condamné à la prison à vie.

Maurice Papon (1910-2007)



Haut fonctionnaire, secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, il se rapproche de la Résistance à la fin de la guerre. Préfet en Algérie, puis à Paris (1958-1967), il porte la responsabilité policière des manifestations du 17 octobre 1961 et du

8 février 1962. *Le Canard enchaîné* révèle en 1981 sa responsabilité dans la déportation des Juifs bordelais. Accusé de crimes contre l'humanité, il est condamné en 1998 à dix ans de prison et libéré en 2002 pour raisons de santé.

Doc. 5 Faire l'histoire de la déportation des enfants juifs.

Beate et Serge Klarsfeld traquent les nazis en fuite des années 1960 à 1980, et sont en partie à l'origine des procès contre Barbie, Touvier et Papon.

Il s'agissait de faire connaître la réalité historique de Vichy, c'est-à-dire l'arrestation des Juifs par la police française, les milliers d'enfants livrés à l'Allemagne hitlérienne, peut-être la page la plus noire de l'histoire de France mais aussi la réaction des Français, surtout en zone libre, qui, à partir de 1943, ont considérablement aidé les Juifs de France à se sauver. Avec le Mémorial des enfants juifs [1978] j'ai voulu montrer les victimes les plus innocentes. [...] Si on compare avec l'Italie et la Belgique, où 20 % des enfants ont été déportés, en France seulement 13 à 14 % d'enfants déportés. Je dirais aujourd'hui que Vichy a été l'agent de la perte d'un quart des Juifs en France, et que les Français ont été les agents de la sauvegarde des trois quarts des Juifs. [...]

Comme je m'étais donné pour tâche de traquer les criminels nazis allemands d'abord, puis leurs complices français, devant la justice, j'ai été amené à exhumer des documents là où ils étaient cachés. Ce sont ces documents rassemblés ici dans le *Calendrier de la persécution des Juifs de France*, que j'ai trouvé dans les archives nationales, militaires, départementales, privées. [...] J'ai compris qu'on ne pouvait écrire des livres nouveaux sans une masse documentaire inédite. Dans les années 1970, j'ai donc classé tous les documents dans l'ordre chronologique, qui était le signataire, le destinataire, les noms cités... [...] J'ai pu montrer comment la Solution finale s'est appliquée dans les villages, dans les petites villes.

Entretien avec Serge Klarsfeld, « Klarsfeld, monument aux morts », *Libération*, 4 octobre 2001.

Pour quelles raisons ces procès se sont-ils tenus si tardivement ?

Quelle conséquence ont-ils eu sur la mémoire de la guerre selon vous ?

Procès Papon :
<http://www.ina.fr/video/CAB97008223>



De France 180 000 hommes, femmes, enfants, sont morts à Auschwitz, victimes de la barbarie nazie. Ils ont terriblement souffert. Ils ont lutté tant qu'ils ont pu.

Texte de la plaque du monument en 1949

Victimes des persécutions antisémites de l'occupant allemand et du gouvernement collaborateur de Vichy, 76 000 juifs de France, hommes, femmes et enfants, furent déportés à Auschwitz. La plupart périrent dans les chambres à gaz.

Victimes de la répression policière, 3 000 résistants et patriotes connurent à Auschwitz la souffrance et la mort.

Texte de la nouvelle plaque changée en 1995

3 La mémoire juive de la Shoah

Inauguration du monument réalisé par une ancienne déportée, Françoise Salmon, et érigé par l'Amicale d'Auschwitz au cimetière du Père-Lachaise en 1949.

A partir des années 1980, la mémoire juive de la Shoah s'affirme :

- Le film *Shoah* de Claude Lanzmann (1985) est un long film documentaire qui décrit avec précision le processus d'extermination. Il est constitué de témoignages directs de victimes et de boureaux.
- Ont lieu des grands procès d'anciens nazis (Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, condamné à perpétuité en 1987), de collaborateurs (Paul Touvier en 1994) ou de fonctionnaires responsables de déportations (Maurice Papon en 1998, René Bousquet).

3) Le « devoir de mémoire » triomphe

Devoir de mémoire : expression apparue dans les années 1990 qui désigne l'obligation d'entretenir le souvenir des souffrances endurées par les victimes et de réparer le préjudice moral et matériel qu'elles ont subi.

1990 : Loi Gayssot qualifie de délit la contestation de crimes contre l'humanité.

1992 : Les Français découvrent que, pendant la guerre Mitterrand, a été décoré par Pétain et aussi chef d'un mouvement de résistance (les « vichysto-résistants »).

Juillet 1992 : François Mitterrand participe à une commémoration officielle de la Rafle du Vel d'hiv. Juillet

1995 : lors d'une commémoration de la rafle du Vel d'hiv, Jacques Chirac reconnaît officiellement le rôle de la France dans la politique d'extermination. Pour lui, cela permet de ne pas « occulter des heures sombres de notre Histoire ».

2005 : un mémorial de la Shoah est ouvert à Paris. Son rôle est la transmission de la mémoire des victimes et l'enseignement de la Shoah.

2016 : François Hollande rend hommage aux Tziganes internés en France.

2 « 450 policiers et gendarmes français »

Peu après son accession à la présidence de la République, Jacques Chirac décide de reconnaître officiellement les responsabilités de l'État français dans la déportation des juifs.

Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays. [...] Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. [...]

Certes, il y a les erreurs commises, il y a les fautes, il y a une faute collective. Mais il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. Elle n'est plus, et depuis longtemps, à Paris. Elle est dans les sables libyens et partout où se battent des Français libres. Elle est à Londres, incarnée par le général de Gaulle. Elle est présente, une et indivisible, dans le cœur de ces Français, ces « Justes parmi les nations » qui, au plus noir de la tourmente, en sauvant au péril de leur vie, comme l'écrit Serge Klarsfeld, les trois quarts de la communauté juive résidant en France, ont donné vie à ce qu'elle a de meilleur. Les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir.

Allocution du président de la République Jacques Chirac, prononcée lors des cérémonies commémorant la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, 16 juillet 1995.

→ En quoi la position de Jacques Chirac marque-t-elle une rupture dans la politique mémorielle de la France ?

Pourquoi peut-on dire que le devoir de mémoire triomphe depuis les années 1990 ?

Conclusion : Les historiens et la mémoire

Réflexion sur les lois mémorielles et le rôle de l'historien.

Doc. 4 Mémoire « héroïque » des résistants et approche scientifique des historiens

Événement exceptionnel, honneur de la France et honneur de l'homme, [la Résistance] a une portée pour hier, pour aujourd'hui, pour demain. [...] Seulement comme tous les grands événements, et à cause même de sa richesse et de sa dimension, la Résistance se prête à la légende – c'est la « légende du siècle » – à la glorification, à la mythification. Ses obscurités, ses énigmes l'écartèlent entre l'apologétique et la polémique [...].

C'est ici qu'intervient la seconde

responsabilité des historiens : leur responsabilité scientifique. Il s'agit de débrouiller l'écheveau, d'opérer un décryptage minutieux et scrupuleux, en évitant toute exagération, toute image d'Épinal, toute légende dorée [...] Certes, la mémoire est un de nos devoirs, mais la transmission de la mémoire passe par l'exigence de vérité.

François Bédarida, « Les Aubrac et les historiens. Le Débat », supplément de *Libération*, 9 juillet 1997.

Quelles sont les deux responsabilités des historiens selon F. Bédarida ?

Pourquoi, selon certains historiens, la loi Gayssot est-elle incompatible avec l'écriture de l'histoire ?

Loi mémorielle : loi qui établit une vérité historique officielle sur un sujet et vise à réprimer ceux qui la nient ou la falsifient.

Doc. 4 Des historiens opposés aux lois mémorielles : la pétition « Liberté pour l'histoire »

Émus par les interventions politiques de plus en plus fréquentes dans l'appréciation des événements du passé et par les procédures judiciaires touchant des historiens et des penseurs, nous tenons à rappeler les principes suivants : l'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît aucun tabou. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique. L'historien n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui. L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas. L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un État libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'État, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire. C'est en violation de ces principes que des articles de lois successives, notamment les lois du 13 juillet 1990, du 29 janvier 2001, du 21 mai 2001, du 23 février 2005, ont restreint la liberté de l'historien, lui ont dit, sous peine de sanctions, ce qu'il doit chercher et ce qu'il doit trouver, lui ont prescrit des méthodes et posé des limites. Nous demandons l'abrogation de ces dispositions législatives indignes d'un régime démocratique.

Libération, 13 décembre 2005.

Doc. 1 Une loi mémorielle
contre les négationnistes

Article 9. Il est inséré, après l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, un article 24 bis ainsi rédigé :

« Art. 24 bis. - Seront punis des peines prévues par le sixième alinéa de l'article 24 ceux qui auront contesté, par un des moyens énoncés à l'article 23, l'existence d'un ou plusieurs crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par l'article 6 du statut du tribunal militaire international annexé à l'accord de Londres du 8 août 1945 et qui ont été commis soit par les membres d'une organisation déclarée criminelle en application de l'article 9 dudit statut, soit par une personne reconnue coupable de tels crimes par une juridiction française ou internationale. »

Extrait de la loi Gayssot, n° 90-615 du
13 juillet 1990.

Annexes : Loi Gayssot, texte de François Azouvi, interview
d'Henry Rousso

“Le génocide n'a jamais été absent de la mémoire française”, François Azouvi, Le mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire, Fayard, 2012, pp. 11-13

« Il faudra attendre les décennies soixante-dix et quatre-vingt et les livres de Bruno Bettelheim [psychanalyste] pour que s'impose comme une évidence le vocabulaire du traumatisme et du refoulement. Soudain, après avoir été très généralement absent, ce langage est partout : dans les journaux comme dans les ouvrages savants, dans les propos officiels comme dans les émissions de télévision. S'il y a eu “oubli” du génocide au lendemain de la guerre, puis dans les années cinquante et soixante, pense-t-on, s'il y a eu “refoulement”, “occultation” de l'extermination des Juifs, c'est qu'il y a eu initialement “traumatisme”. Alors s'impose l'idée que la mémoire du génocide aurait connu trois phases : au moment initial du traumatisme aurait succédé le moment du refoulement, suivi lui-même du retour du refoulé. Retour d'autant plus puissant que le refoulement avait été massif. Retour si puissant que le génocide, après avoir brillé par son absence dans la culture, l'opinion et la politique, serait devenu obsédant. À une névrose traumatique aurait succédé une névrose obsessionnelle. Le puissant effet de sens de cette grille interprétative est évident. [...] Je voudrais montrer que c'est une “légende”. [...] Non que la culpabilité des Français n'ait pas existé ; elle a été le moteur principal de cette histoire. Celle-ci a été assumée et, comme nous le verrons, elle s'est exprimée en toute clarté dès le lendemain de la guerre. De ce que la mémoire du génocide est une mémoire blessée, on a conclu trop rapidement que c'était aussi une mémoire traumatisée, donc refoulée. Mais l'examen de ce que s'est dit, écrit, montré, dans ce quart de siècle pendant lequel les Français se seraient consciencieusement protégés, et a fortiori au-delà, permet de penser que le génocide n'a jamais été absent de la mémoire française. »

Vision d'Henry Rousso remise en cause par d'autres historiens → l'Histoire est une discipline en débat, dont les connaissances peuvent être discutées voir remises en cause.

Henry Rousso: «Le surinvestissement dans la mémoire est une forme d'impuissance»

Par Sonya Faure, Dessin Sylvie Serprix et Catherine Calvet — 8 avril 2016 à 17:11

Faire vivre le souvenir des grands traumatismes collectifs est devenu une valeur en soi et les revendications mémorielles composent un nouveau droit humain, selon l'historien. Mais combien de générations pourront encore supporter le fardeau d'une mémoire purement négative ?

➔ Henry Rousso: «Le surinvestissement dans la mémoire est une forme d'impuissance»

Il n'y aura jamais eu en France autant de commémorations que pendant le mandat de François Hollande : célébrations diverses des deux Guerres mondiales, entrée au Panthéon de grands résistants, récente polémique sur le choix de la date du 19 mars - celle des accords d'Evian - pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie... Il y a plus de vingt ans, l'historien Henry Rousso publiait *Vichy, un passé qui ne passe pas* (Fayard). Dans son dernier livre *Face au passé : essais sur la mémoire contemporaine*, il s'interroge sur l'activisme mémoriel. Alors que la mémoire s'est mondialisée pour devenir une valeur cardinale des sociétés démocratiques, l'historien pointe les limites d'une mémoire collective purement négative, prescriptive et conjuratoire (le fameux «plus jamais ça»). Qui n'a évité ni la résurgence de l'antisémitisme en France ni le regain des nationalismes en Europe de l'Est.

Vous dédicacez ce livre à votre père, «qui fut apatride et réfugié mais eut la sagesse de laisser le passé derrière lui». Paradoxal de la part d'un historien ?

Mon père était un juif égyptien, chassé avec sa femme et son fils par Nasser en 1956, parce que juif et déchu de sa nationalité. Il s'est donc retrouvé apatride. Le passé aurait pu être, pour ce déraciné, une source de ressentiment ou de nostalgie. Mais se tourner vers l'avenir et laisser de côté les blessures du passé est la marque de générations qui ont vécu de grands traumatismes. Je crois que le surinvestissement sur la mémoire est une forme d'impuissance et je le perçois plus encore depuis le 13 Novembre. La mémoire peut être le signe d'un grand degré de maturité démocratique. Elle peut aussi être le symptôme d'une formidable fragilité.

A force de commémorer les guerres du passé, on ne saurait plus affronter les conflits du présent ?

Depuis les attentats, j'ai l'impression que ce sur quoi j'ai travaillé ces dernières décennies, la guerre, est en train de se profiler devant moi. J'ai été très frappé par la coïncidence entre le discours du chef de l'Etat au lendemain du 13 Novembre - le responsable des armées de ce pays y déclarait que nous étions en guerre - et son activisme mémoriel qui venait d'atteindre des sommets la même année : les commémorations des deux guerres ont envahi un agenda présidentiel comme jamais cela n'avait encore été le cas. Un tel investissement sur le passé est significatif d'une incertitude sur le présent. Les sociétés ou les élites politiques qui ont moins d'hésitation sur leur vision du présent et de l'avenir n'ont, en général, pas besoin de la mémoire au sens contemporain du terme. De Gaulle s'en moquait comme d'une guigne, il était dans la tradition...

L'activisme mémoriel fait-il écran au présent ?

C'était déjà frappant en 1994. La France était plongée dans une année mémorielle intense, avec le procès Touvier et les révélations sur le passé de Mitterrand. Mais elle est restée quasi aveugle face au génocide en train de se dérouler au Rwanda, où elle était pourtant engagée militairement. L'une des explications à cet aveuglement est à chercher du côté d'un certain progressisme, selon lequel nos valeurs seraient supérieures à celles du passé : «Nous avons fait des progrès, nous sommes plus à même d'évaluer ce qu'est un génocide.» Nous ne pouvons pas ressusciter les morts mais nous pourrions «réparer» le passé. L'obligation de «faire face» à son passé pour en soigner les «séquelles» est devenue un lieu commun de nos sociétés démocratiques. C'est bien de regarder son passé, mais pas au prix d'un aveuglement face au présent. Contrairement à l'idée sur laquelle s'est fondé «le devoir de mémoire» depuis les années 90, l'oubli n'est pas forcément négatif. Il fut le mode de gestion le plus traditionnel des traumatismes passés. L'histoire de mon père en est une banale illustration. Il y a aujourd'hui une illusion que le souvenir perpétuel nous prémunit contre la répétition des catastrophes.

(...)

Aide à la composition : La mémoire du génocide juif depuis 1945.

Réaliser une introduction sur ce sujet.